



Le 19 avril 2016

PAR COURRIEL ET POSTE

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie: R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur accuse réception de votre lettre de ce jour relativement au dossier mentionné en objet.

Il ne sera cependant pas possible de transmettre l'information dans le délai imparti en raison de plusieurs absences parmi le personnel du Coordonnateur ainsi que de la vérification des mêmes informations dans tous les dossiers en cours devant la Régie.

Le Coordonnateur demande donc un report de l'échéance au vendredi 22 avril 2016.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier